



Palais des congrès
Parc des expositions
Eglise des dominicains
Hall'E

BULLETIN D'INSCRIPTION

4 AU 7 OCTOBRE 2019
PARC EXPO PERPIGNAN



www.congres-perpignan.com

N°stand :N° DOS :

LOCATION D'UN STAND

Stand équipé : cloisons mélaminées, poteaux et enseigne.

Stand
LE M² 60€ x m² = €HT

► Remise fidélité sur le prix du m² de 10% de 15% = €HT
(voir conditions au verso du bulletin)

Assurances & droits d'inscription obligatoires = 45€HT

Branchement électrique obligatoire = 52€HT

Rampe 3 spots posée 60€ x = €HT

Branchement électrique
Supplémentaire par tranche de 3kw - 1prise (12A) 52€ x = €HT

WIFI Premium (fiche à télécharger) 50€ x = €HT

Assurance supplémentaire (facultatif) 25€ x = €HT

Encart publicitaire guide (selon disponibilité) 265€ x = €HT

TOTAL HT = €

TVA 20% = €

TOTAL TTC 1 = €

100 invitations journée suppl. 10€ x = €HT

100 invitations soirée VIP suppl. 10€ x = €HT

TVA 10% = €

TOTAL TTC 2 = €HT

TOTAL TTC (1 + 2) = €

Acompte 25% > à régler **avant le 5 juillet 2019** = €

RESTE A PAYER > à régler **avant le 13 septembre 2019** = €

A retourner à Palais des congrès et des expositions
Service organisation salons CS 80112 • 66001 PERPIGNAN CEDEX
Frédéric CANAL • 06 16 93 08 02 • f.canal@congres-perpignan.com

RENSEIGNEMENTS GUIDE SALON

Nom commercial :

Adresse :

CP : Ville :

Tél : Port :

E-mail :

Activité(s) :

►
►

CONTACT ET FACTURATION

Raison sociale :

Dossier suivi par :

Tél : Port :

E-mail :

Adresse de facturation :

CP : Ville :

RC / RM / TVA intracom :

(Joindre obligatoirement un extrait de registre commerce-métiers de moins de 3 mois ainsi qu'une attestation de responsabilité civile de l'année en cours)

DESTINATION SAVEURS

Viandes et charcuterie	Arômes, épices, condiments
Mers et rivières	Thés et cafés
Délices du crémier	Vins et spiritueux
Fruits et légumes	Art de la table
Produits sucrés	Accessoires cuisine
Chocolat	Divers

Surface souhaitée en m² : Angles souhaités (selon disponibilité) :

STANDS EQUIPES

Cloisons	OUI	NON
Poteaux	OUI	NON
Wifi	OUI	NON

BESOINS SPECIFIQUES*

Plantes	OUI	NON
Mobilier	OUI	NON
Hébergement	OUI	NON
Hôteses	OUI	NON

*Contacter le service commercial

REGLEMENT

Chèque (ordre Régie des Palais) Espèces (max. 300€)
Carte bancaire directe Virement (préciser Destination saveurs)
CB Vente à distance (fournir nom et téléphone de la personne à contacter)
Paiement échelonné (hors acompte 25%, contacter la comptabilité au 04 68 68 26 22)
Trésorie municipale de Perpignan • Domiciliation : TP Perpignan
Code banque : 10071 • Code guichet : 66000 • N°de compte : 00002007869
Clé RIB : 36 • N° IBAN : FR76 1007 1660 000 00020 0786 936

ENSEIGNE

Enseigne d'allée fournie gratuitement à chaque stand équipé et uniquement pour la durée du salon. Inscrire l'intitulé ci-dessous :

REMISE FIDÉLITÉ

Le Palais des congrès et des expositions organise chaque année les salons Eco-maison, Séniors mais pas trop, Foire exposition, Rêves d'intérieurs, Destination Saveurs et Salon du Mariage.

Si vous avez participé dans les 11 mois qui précèdent Rêves d'intérieurs à :

1 salon, vous bénéficiez de - **10%** de remise sur le prix du m².

2 salons, vous bénéficiez de - **15%** de remise sur le prix du m².

ASSURANCE

Extrait : Somme assurée pour les emplacements sous hall et en air libre : 3000€ par droit d'inscription avec une franchise de 200€ à l'intérieur et à l'extérieur.

Assurances JLB ASSURANCES • 632 chemin de la Plaine Montaignet • 13590 MEYREUIL • Tél 04 42 29 77 00

RENSEIGNEMENTS SALON

► **Montage** : du lundi 30 sept au jeudi 3 octobre de 8h à 20h, et le vendredi 4 octobre jusqu'à 12h.

► **Démontage** : lundi 7 octobre de 19h à 22h et le mardi 8 octobre de 8h à 20h.

Ouverture aux exposants pendant le salon : 9h

► **Ouverture au public**

> Du vendredi 4 au lundi 7 octobre :

Vendredi : 14h à 19h / Samedi : 10h à 22h / Dimanche et lundi : 10h à 19h.

> Soirée VIP : le vendredi 4 octobre de 20h à 23h.

> Nocturne samedi jusqu'à 22h.

► **Tarif entrée** : 5€ pour les adultes. Payant à partir de 16 ans.

REMISE DES DOSSIERS

Votre dossier comprend

Merci d'indiquer le nombre de cartes d'exposants dont vous aurez besoin :

► 100 invitations

► 100 invitations pour la soirée VIP (valables uniquement le vendredi de 20h à 23h).

Jusqu'au vendredi 27 septembre à 17h : service comptabilité, 1er étage du Palais des congrès.

A partir du lundi 30 septembre dès 14h : commissariat exposants, hall d'entrée du Parc des expositions.

Il appartiendra à l'exposant de vérifier l'exactitude du contenu de son dossier.

Après remise et signature de réception, aucune réclamation ne pourra être reçue.

Les cartes d'accès ne seront remises qu'à réception du solde de la facture.

Service comptabilité : Delphine QUILES : 04 68 68 26 22

SOIREE VIP

(Lire Art.24 dans le règlement intérieur du salon)

La soirée VIP aura lieu le vendredi 4 octobre à partir de 19h et jusqu'à 23h.

Cette soirée festive vous permet d'inviter vos clients à découvrir le salon dans une ambiance conviviale.

Cette soirée est un succès exceptionnel chaque année, elle doit le rester.

ANIMATIONS

Souhaitez-vous proposer une animation pendant le salon ?

OUI NON

De quel type ?

Une ou plusieurs conférence(s)

Un(e) ou plusieurs atelier(s) / démonstration(s)

Un jeu

Merci de contacter dès à présent Christine BOSQ - Chargée de communication et animations, afin de l'informer de votre souhait et de pouvoir annoncer votre animation dans le guide du salon :

► par mail à c.bosq@congres-perpignan.com

► par téléphone 04 68 68 26 14

Le signataire dûment mandaté et agissant pour le compte de l'exposant direct s'engage par la présente à exposer au SALON DESTINATION SAVEURS 2019, sous réserve de son acceptation par le Palais des Congrès et des Expositions et déclare avoir pris connaissance du tarif des frais de participation, du règlement particulier de la manifestation ainsi que des règlements de sécurité (disponibles sur demande au Palais des Congrès et des Expositions et sur www.congres-perpignan.com).

Le signataire accepte toutes les clauses et conditions contenues dans les documents énumérés ci-dessus et s'engage à les respecter sans restriction ni réserve d'aucune sorte.

Le bulletin d'inscription ne pourra être pris en considération que s'il nous parvient rempli correctement, daté et signé.

Un chèque d'acompte correspondant à 25% du montant TTC de la commande doit nous être envoyé avant le 5 juillet 2019.

A défaut de réception de l'acompte, dans les délais impartis, le Palais des Congrès et des Expositions se réserve le droit d'attribuer votre emplacement à une autre entreprise. En cas de désistement 30 jours avant le salon, le montant de l'acompte sera malgré tout dû par l'exposant.

LA PARTICIPATION NE SERA DEFINITIVE QU'APRES REGLEMENT INTEGRAL DU DECOMPTE, avant le 13 Septembre 2019.

NOM ET PRENOM

DATE :

SIGNATURE :

EN QUALITE DE

LIEU :